

Évaluation des pratiques professionnelles relatives à la prise en charge des patients sous antalgique de palier II à l'officine

Réf. programme DPC : 69532525048

Valide l'action Evaluation des pratiques professionnelles du DPC des pharmaciens *

Objectifs

- Évaluer et comparer sa pratique individuelle en situation professionnelle en référence à des recommandations de bonnes pratiques en vue de mettre en place des actions d'amélioration et de les évaluer à distance.
- Revoir et approfondir vos connaissances sur les méthodes et conseils visant à améliorer le parcours de soins du patient sous antalgique de palier II.
- Faciliter l'appropriation de la fiche d'intervention pharmaceutique de la Société Française de Pharmacie Clinique (SFPC) qui permet un bon usage du médicament et le repérage des situations à risques.

Durée

Durée de la formation : 4h

Public visé

Pharmaciens

Pré-requis

Cette action s'adresse aux pharmaciens qui ont déjà réalisé des entretiens pharmaceutiques ou bilans partagés de médication auprès de patients de plus de 18 ans traités par antalgique de palier II (à partir du premier renouvellement) pour une douleur aiguë ou chronique, et ayant un traitement anxiolytique en cours

Auteur

Sonia ROSSO, Docteur en pharmacie, conceptrice formation

Ysaura POIRIER, Docteur en pharmacie, conceptrice formation

Programme de la formation

Cette action propose l'acquisition d'une méthode visant à faire évoluer les pratiques professionnelles à l'officine dans le temps. Cette action est réservée aux pharmaciens ayant réalisé des entretiens pharmaceutiques ou bilans partagés de médication auprès de patients de plus de 18 ans traités par antalgique de palier II (à partir du premier renouvellement) pour une douleur aiguë ou chronique, et ayant un traitement anxiolytique en cours. Elle comprend plusieurs étapes dont le recueil de données au comptoir, la réalisation de modules e-learning, la mise en pratique au comptoir d'un plan d'action et la mesure de son efficacité. Cette action doit être réalisée selon le planning prévu (sur 4 mois) à compter de la date de démarrage de la session et doit être suivie en intégralité à la date de fin de session prévue.

Semaine 1 : réalisation du 1^{er} module e-learning

Module « Guide de réalisation de votre programme EPP » :

- Méthodologie



Semaines 1 et 2 : collecte des données

Module « Recueil de données »

Recensement des données au comptoir (ou lors des bilans partagés de médication) auprès de 10 patients traités par antalgique de palier II.

Fin de semaine 2 ou début de semaine 3 : réalisation du 2nd module e-learning

Module « Analyse des résultats et axes d'amélioration » :

- Les étapes de l'amélioration continue
- Mesure des écarts avec les recommandations de bonnes pratiques
- Fixation des objectifs
- Accompagnement au plan d'actions d'amélioration continue

Semaines 3 à 14 : mise en pratique du plan d'action

Mise en pratique au comptoir des actions qui auront été définies dans le plan d'amélioration continue.

Semaines 15 à 16 : second recueil de données

Module : « Second recueil, bilan et définition des axes de progrès »

Réalisation d'un 2nd recensement des données, bilan et définitions des axes de progrès

Fin de semaine 16 :

Rédaction du bilan afin de réaliser une synthèse complète du programme d'évaluation des pratiques professionnelles.

L'envoi de ce bilan et l'attestation sur l'honneur de réalisation sont à nous renvoyer pour finaliser et valider la bonne réalisation de l'action.

Méthode pédagogique

La pédagogie utilisée est impliquante et interactive. Elle alterne théorie et pratique. Le contenu est appliqué à la pratique officinale avec la sélection de 20 entretiens pharmaceutiques ou bilans partagés de médication auprès de patients de plus de 18 ans traités par antalgique de palier II (à partir du premier renouvellement) pour une douleur aiguë ou chronique, et ayant un traitement anxiolytique en cours.

Moyens pédagogiques

- Modules interactifs de formation en ligne
- Exercices et feedbacks
- Documents à télécharger : ressources documentaires et synthèse en fin de formation
- Un écran récapitulatif des ressources documentaires

Matériel requis : un ordinateur avec une carte son ou une tablette avec un casque audio (facultatif), une imprimante ou un espace disque suffisant pour archiver les supports pédagogiques, une connexion internet, une adresse mail.

Les formations e-learning sont à suivre depuis le navigateur internet Google Chrome.



Modalités d'évaluation de la formation

- Traçabilité des connexions sur la plateforme CEGID/Talentsoft
- Test de positionnement avant et après la formation
- Un questionnaire de satisfaction à chaud est rempli par chaque stagiaire en fin de parcours

**Cette formation permet de valider 1 type d'action DPC (évaluation de pratiques professionnelles) pour les pharmaciens, sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques professionnelles / gestion des risques).*

Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

Modalités d'accessibilité aux personnes handicapées : nous contacter par mail à contactformation@cerprouenformation.fr